

redaction  
documentation  
diffusion

MAIRIE D'ALLONVILLE

n° 18

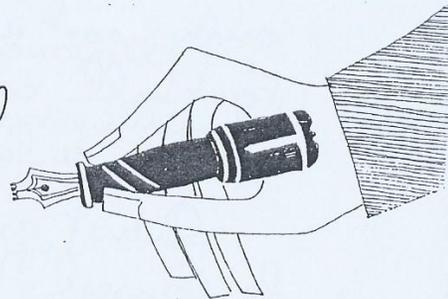
# le trait d'union

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

reproduction et vente interdites



# Le mot de monsieur le maire



Tout d'abord nous vous  
prions d'excuser le retard  
indépendant de notre volonté  
mis à l'élaboration du Traité  
d'Union

Quelles sont les perspectives  
pour cette année 1991 :

Comme nous l'avons prévu  
la dernière rue de la Commune  
a été bordurée.

Pour ce qui est de l'acquisition  
du terrain de Football, la  
recherche d'une solution avec  
Monsieur VAN DE KERCHOVE est

en un  
achat d'un emplacement  
omnisport avec terrain de  
Football correspondant aux  
normes de la Fédération

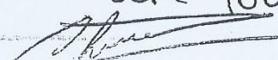
Quant au Terrain de Tennis  
le Conseil Municipal a décidé  
d'abandonner la subvention  
annuelle due par le Club afin  
que celui-ci crée un enseignement  
de tennis pour les jeunes et  
moins jeunes à un prix  
raisonnable.

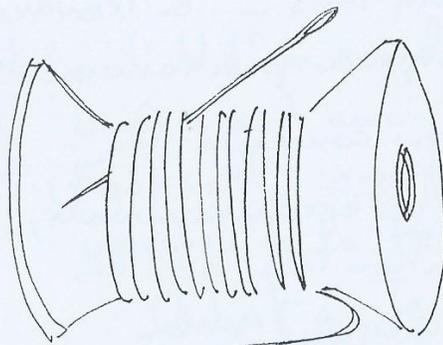
Pour les Communs de Château  
dont nous sommes propriétaires  
depuis Février 1990 le bail  
emphytéotique a été signé  
avec la SAP d'HLM, la  
Commune s'étant réservé un  
atelier, un garage pour les  
engins communaux et surtout  
la Salle de Chasse afin d'en  
faire une salle de réunion

pour les associations. Les Travaux  
doivent commencer prochainement

En ce qui concerne le  
projet de l'Intercommunalité,  
suite à la réaction très vive des  
Conseils Municipaux et des  
Populations des communes concernées,  
ce projet a été amendé et  
passé actuellement à la Session  
de Printemps des deux Assemblées.  
Nous remercions les Allouilloises  
et Allouillois d'avoir répondu  
massivement à la pétition qui  
a été envoyée au Ministère en  
même temps que celles de  
vingt deux communes de la  
périphérie amiénoise.

Pour terminer je vous  
souhante bonheur, santé, travail  
au nom du personnel communal  
et de tout le Conseil Municipal





## COUTURE

La deuxième année de couture a repris avec la même assiduité, depuis le mois d'octobre.

Les nouvelles personnes sont venues s'inscrire, et viennent régulièrement ; d'autres, ayant repris leur travail, n'ont pas pu continuer.

La monitrice, madame CHATELAIN, et notre petit groupe accueillons avec plaisir les personnes qui veulent s'inscrire, même en cours d'année.

Le prix de l'inscription est de 2 francs + 10 frs pour la salle, etc.

Deux sorties ont été organisées, l'une à Paris, l'autre chez Procter & Gamble avec succès.

## "Bien être et harmonie du corps"

"Bien être et harmonie du corps" : une nouvelle association à Allonville ?

Tout simplement : une section G.V. qui a senti le besoin d'élargir ses activités par des exercices de relaxation et de respiration.

En effet, ces exercices qui permettent à ses adhérents de se sentir mieux, en harmonie avec eux-mêmes et le monde extérieur, viennent compléter les exercices d'assouplissement et de musculation. D'où le nouvel intitulé : "Bien être et harmonie du corps".

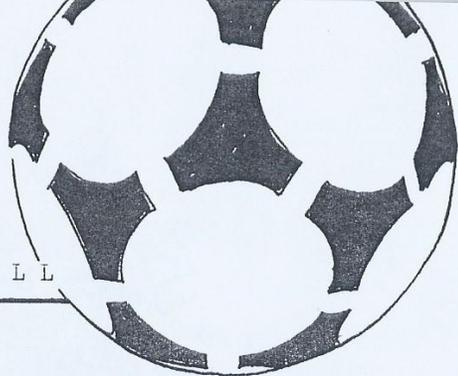
Les cours, suivis avec assiduité, sont la preuve du sérieux de leur animatrice et de la satisfaction de ses membres. Toute personne désirent prendre part à nos cours, est invitée à nous joindre 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi de 19h à 20h). La cotisation annuelle, qui s'élève à 370 Frs est modifiée dans le cas d'une inscription en cours d'année, et des facilités de paiement sont possibles. Il est toujours envisageable de venir se renseigner à une séance, sans engagement aucun. (inscription avant le cours ou téléphoner au 22-93-01-57-).

Bien cordialement à toutes et à tous.

Le Bureau.



Geo. Candler



FOOTBALL

l'Union Sportive Allonvilloise

Pour l'année 1990 :

- suite à la montée de l'équipe sénior en 4ème division, l'objectif était de s'y maintenir, celui-ci fut atteint, difficilement peut-être, mai c'est le résultat qui compte. En cette saison 90-91, les résultats obtenus en première partie de championnat sont encourageants, nous pouvons espérer finir en milieu de tableau.
- pour les jeunes, l'année 90 a vu la création de l'entente U.S.A. avec l'Avenir de Cardonnette, afin d'augmenter les effectifs de joueurs et le nombre d'équipes de jeunes (débutants, poussins, pupilles, minimes)
- pour la saison 90-91, nous avons du, malheureusement, annuler les équipes minimes et cadets qui avaient été engagées, non pas par manque de joueurs, mais nous n'étions que 2 clubs à s'être inscrit en championnat à 7 Sous-District Amiens Nord.

Tous les jeunes joueurs intéressés par le football, nés entre le 31.12.84 et le 01.02.88 peuvent encore s'inscrire, le Critérium printemps ne débutant que vers la fin février.

Si des personnes désirent encadrer les jeunes, elles seront les bienvenues.

En attendant notre terrain sur le territoire de la Commune, nous vous rappelons que les matches se déroulent sur le terrain de Cardonnette. L'heure de la rencontre et la composition de l'équipe sont affichées au Café de la Place, chez Monsieur MENDES.

# CALENDRIER DES FETES.

- |                   |             |
|-------------------|-------------|
| - REDERIE         | 26 MAI      |
| - FETE NATIONALE  | 14 JUILLET  |
| - FETE LOCALE     | 1 SEPTEMBRE |
| - REPAS DES AINES | 20 OCTOBRE  |
| - SOIREE DANSANTE | 9 NOVEMBRE  |
| - ARBRE DE NOEL   | 15 DECEMBRE |

## LIS... ...LISONS, LISEZ!

Gratuitement, plus de 500 livres sont à votre disposition dans tous les domaines de la culture.

B.D. , ouvrages littéraires, historiques, culinaires, policiers etc ...

RAPPEL DES HEURES DE PERMANENCES EN MAIRIE :  
mardi : 10 à 12h - jeudi : 16 à 19h - samedi : 10 à 12h00.  
Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Andrasik,  
3, chemin d'Amiens.

Merci aux généreux donateurs.

# Tennis club

Remis "en route" le 11 juin 90, le Tennis Club, s'il a bien fonctionné sur le plan de l'utilisation du court, n'a pas pu mener à terme les animations qui étaient proposées les années précédentes.

Mais l'essentiel : l'engagement pris par les membres du bureau, c'est à dire de faire revivre le club, a été atteint.

Repartir sur de nouvelles bases, n'était pas évident... c'est fait ...C'est maintenant que nous allons pouvoir envisager de réaliser des choses plus conséquentes :

- Renouveler une partie du matériel (filet, tableau d'affichage
- Organiser des journées d'animation : reprenez déjà ces dates :  
27 et 28 avril 91 - tournoi de double  
1ère quinzaine de juin - tournoi en simple
- Ouvrir le court aux élèves de l'Ecole d'Allonville en offrant la possibilité aux enseignants de profiter de l'intervention de membres du Club.

Enfin, nous avons la volonté de faire reconnaître le Club de Tennis comme un élément indispensable à la vie des Allonvillois, contribuant avec d'autres associations à l'animation de notre village, offrant au plus grand nombre des moments agréables de loisir ou permettant à ceux qui le souhaitent de se mesurer aux plus forts et de progresser dans l'espoir d'un classement.

Les prix de cotisation, que nous proposons sont le reflet de cette volonté de faire du tennis, une activité accessible à tous :

Adultes : 210 Frs	) licence comprise
Jeunes : 80 Frs	

Un tarif dégressif est également proposé aux familles.

Je ne terminerai pas mon propos sans rappeler que le fonctionnement d'une association impose quelques contraintes, contraintes ou devoirs qui sont contenus dans le contrat moral

que l'individu accepte en adhérant à l'association, et qui "l'oblige" à respecter les statuts et le règlement et qui font de lui un membre à part entière, un acteur, et non un simple consommateur passif ou pire, exigeant. S'il a accepté ce contrat moral, il sait ce qu'il peut attendre des autres, en donnant lui-même.

Martial LOUIS

Président du Tennis Club.

Martial LOUIS  
2, Tour des Haies

ALLONVILLE - 21 93 01 63

# LOCATION SALLE DES FETES

Inscriptions en Mairie aux heures de permanence

	ALLONVILLE	EXTERIEUR
Repas 1 journée	600 F	1200 F
Repas 2 jours	800 F	1600 F
Vin d'honneur	250 F	500 F
Arbre de Noël		1200 F
Soirée dansante privée	800 F	1600 F
Repas dansant	1000 F	1900 F
BOOM	350 F	600 F

## ASSOCIATIONS /

Soirée dansante sans publicité ni repas 600F

Location à l'année pour les associations locales pour  
une occupation non lucrative 200 F

Gratuit pour les aînés.

Forfait nettoyage : 250 F

Montant de la caution : 1500 F

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

- - BAVAY Nicolas	20 - 11 - 90
- - DELONGHE Baptiste	20 - 9 - 90
- - MANCHELIN Aurélien	24 - 12 - 90
- - PETIT Mélanie	15 - 2 - 90

## MARIAGES

- - DESPLANQUES Christophe et DOUCHET Karine	19 - 5 - 90
- - FALEMPIN Dominique et GENOUX Jocelyne	30 - 6 - 90

## DECES

OGER Laure	10 - 3 - 90
BOUCHER Joseph	24 - 10 - 90
MIARA Valentin	31 - 10 - 90
CACELLE Germain	1 - 11 - 90
PANET Paul	29 - 12 - 90